

Société Civile Professionnelle
P. MATHIEU - R. RIPOLL
P. AZEMA - J. MATHIEU
Huissiers de Justice Associés
2, Place Masséna - 06000 NICE
☎ 04 93 13 18 38 - Fax. 04 93 13 18 49

PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE QUINZE ET LE VINGT-DEUX
SEPTEMBRE

A LA REQUETE DU :

Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble 6 Rue
Bonaparte à NICE (06300)

Représenté par son Syndic en exercice le Cabinet
DALBERA

Dont le siège social est
4-10 Rue Delille
06000 NICE

Représenté par son gérant en exercice Monsieur Francis
DALBERA

Lequel, m'expose les faits ci-après :

Au droit de l'immeuble du 6 Rue Bonaparte à NICE (06300), le local commercial en rez-de-chaussée est exploité à l'enseigne « le Nabulio » par la SARL NAPO.

L'exploitant de ce commerce occupe abusivement la terrasse au droit de son établissement, ce qui engendre des troubles de voisinage et différentes nuisances.

Au pied de cet immeuble sont également entreposés différents containers poubelles et notamment ceux d'immeubles voisins.

En conséquence, il me requiert pour la sauvegarde des droits de la copropriété requérante de procéder à toutes constatations relatives à ces faits.

Déferant à cette réquisition,

Je, **Johan MATHIEU**, membre de la **SCP Patrick MATHIEU, Rémy RIPOLL, Pascale AZEMA, Johan MATHIEU**, Huissiers de Justice Associés à la résidence de NICE (Alpes Maritimes), 2, Place Masséna, soussigné :

Me suis rendu ce jour à 19 heures 45 à NICE (06300), 6 Rue Bonaparte, où je procède aux constatations suivantes.

En rez-de-chaussée de l'immeuble, un local commercial est exploité à usage de bar, à l'enseigne « NABULIO ».

Ce local commercial dispose d'une terrasse occupant toute la largeur du trottoir.

Cette terrasse est constituée de trois rangées de tables rondes sur la profondeur de la terrasse, soit un total de 11 tables rondes. *(photos n°1 et 2)*

Devant l'entrée de l'immeuble portant le numéro 6, se trouvent entreposés à côté de la jardinière sur le trottoir deux containers poubelles portant les indications suivantes :

- Sur le premier, il est mentionné « 6 BONAPARTE »
- Sur le second de couleur gris clair, il est mentionné « 7 BONAPARTE ». *(photo n°3)*

Différentes photographies prises sur les lieux lors de mes constatations sont annexées au présent procès verbal.

Mes constatations étant terminées, je me suis retiré et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Coût: Mémoire





PHOTOGRAPHIE N°: 1



PHOTOGRAPHIE N°: 2



PHOTOGRAPHIE N°: 3

